

Le Comité de jumelage Batzendorf-Laizé organise

# Bourse aux vêtements enfants, jouets et matériel de puériculture

**BATZENDORF - Dimanche 24/03/2024**  
**Salle polyvalente de 9h00 à 15h00**



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT AVANT LE JEUDI 14 MARS 2024 INCLUS A :**

**M-Jeanne Gassmann, 1 place des alouettes 67500 BATZENDORF Tél : 06 69 62 41 02**

**Email : [jumelage.batzendorf@gmail.com](mailto:jumelage.batzendorf@gmail.com)**

**SITE WEB : <https://www.batzendorf.fr>**

Buvette et  
petite  
restauration  
sur place

### POUR LES EXPOSANTS :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (s) : ..... Mobile : .....

N° de pièce d'identité : .....

Délivrée le : ..../..../..... Par :

E-Mail : .....@.....

Nombre de tables :	.....	10 €/table+2 chaises
Objets encombrants :	.....	2 € pièce
Portants (à fournir) :	.....	2 € pièce
<b>Total :</b>		

Talon réponse à retourner accompagné du paiement à l'ordre de « Comité jumelage Batzendorf-Laizé » et de la photocopie **RECTO ET VERSO** de la carte d'identité.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et j'atteste sur l'honneur que l'origine des objets à vendre est régulière. Date : ..../..../..... Signature :

### REGLEMENT

- Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.
- La mise en place des exposants se déroulera entre 8h et 9h, au-delà, les places non occupées seront redistribuées.
- Le prix de la place est de 10€ la table + 2 € par portant (à fournir) ou objet encombrant
- L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre de la bourse.
- Les organisateurs ne seront en aucun cas responsables des pertes, dommages, détériorations ou vols qui seraient subis par les exposants, quelle qu'en soit la cause.
- Les exposants resteront au minimum jusqu'à 15h00 et laisseront leur emplacement dans un état propre pour 16h.
- L'inscription sera confirmée par SMS ou par email
- Manifestation non ouverte aux professionnels

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

IPNS